

Procès verbal
conseil d'administration de l'association la Clef des Arts aux Champs
Samedi 12 Octobre 2024

Ouverture du conseil d'administration à 10h00

Membres présents : 21

Membres excusés : 7

Membre invité : 1

Accueil des participants (Jean-Pierre) . Présentation d'Eric Vignaud, artiste qui vient de créer une association et qui est intéressé par nos travaux (Adhésion personnelle à CLAC)

Introduction :

La situation à ce jour : un lieu qui n'est plus disponible en 2025 à Lavalade suite aux choix personnels de Claudine et Jean-Pierre (vente) et l'annonce de leur un retrait (total pour Claudine, total ou partiel pour Jean-Pierre) aux places de responsabilités en février 2025. D'autres administrateurs vont aussi se retirer à cette date là :Carine Pradal, Claudine Pons.
Le seul engagement en 2025 que doit avaliser l'AG extraordinaire : le soutien à l'édition de l'ouvrage d'art de Dominique Nachez (30 ans de photographies)

Des réactions unanimes avec une forte émotion affirmant :

- l'attachement au lieu de Lavalade et l'importance de l'action fédératrice des fondateurs
- un vécu « unique » partagé à CLAC avec :
 - *des gens d'ici et d'ailleurs
 - *un éclectisme de la programmation
 - *la valorisation de tous les talents
- des liens indissociables entre les activités culturelles et logistiques (particulièrement la cuisine et le four à pain) avec un nombre et une implication de bénévoles exceptionnels.
- une aventure humaine nourrie de nombreuses rencontres (public souvent fidèle, artistes...).

L'attachement manifesté rend difficile pour la plupart (particulièrement pour les personnes qui ne sont pas de Frayssinhes) une projection vers d'autres lieux, (par exemple sur le bourg).

Des questionnements et des propositions :

Les questionnements ont tourné autour :

- Des notions de rupture (il faut se réinventer) et de continuité (garder les valeurs, l'originalité de CLAC).
- Des questions d'engagement et de savoir-faire pour tenir des responsabilités. Qui ? pour quoi faire ? avec quelle disponibilité ?
- D'une programmation qui rompt avec la course aux subventions et qui se voudrait plus raisonnable

Les propositions vont dans le sens de :

- se « recentrer » sur Frayssinhes en réinventant un autre lieu : en quoi le village peut-il être un espace rassembleur avec ses ressources (salle polyvalentes, espaces autour) et l'expérience récente des guinguettes... ? Frayssinhes est une base logistique (matériel stocké dans le hangar...).
- Se poser la question du siège social et administratif : Jean-Pierre souhaitait une délocalisation au bourg avec la perspective d'un espace association dans la nouvelle mairie... Toute la gestion et les archives sont concentrés chez Claudine et JP . Un lieu et du mobilier dédiés peuvent être favorables à l'appropriation par les nouveaux responsables et adhérents de l'association.
- Réinventer une autre forme d'événement l'été
- »Limiter « le nomadisme sous de petites formes qui ne demandent ni grosse logistique ni gros moyens (conférence, poésie, œnologie ...) chez les adhérents.
- Mutualiser les forces, compétences avec d'autres associations de Frayssinhes, et éventuellement d'ailleurs

Aller dans le sens d'une dynamique et avoir une perspective :

Un « préalable » : La clef des arts aux champs doit garder sa spécificité, son identité. Il est important, que les gens d'ailleurs soient en nombre dans les instances dirigeantes

Une réalité : il est nécessaire de se donner du temps. Ce n'est qu'en février qu'il y aura l'élection de nouveaux administrateurs et l'établissement d'une nouvelle programmation.

La mise en place d'un groupe de réflexion et de travail, prévu par le bureau lors de l'AG extraordinaire doit être anticipé avant cette instance. Le CA propose que ce groupe soit tripartite sur la base de 3 ou 4 personnes par profil :

- membres fondateurs du CLAC (3)
- membres du CLAC extérieurs à Frayssinhes (3)
- membres d'autres associations de Frayssinhes (Vivre à Frayssinhes, 2Cv et Cie) 3 ou 4

En étant bien conscient que certaines personnes peuvent avoir plusieurs appartenances...

Cela permettrait de soumettre à l'AG extraordinaire des propositions. Le groupe (qui pourrait s'étoffer lors de l'AG) pourrait alors poursuivre la réflexion dans la perspective de l'AG de février

Cette réunion aura lieu le samedi 26 octobre à 10h à l'école de Frayssinhes

Dispositions à prendre avant l'AG extraordinaire et lors de l' AG :

Le CA prend acte de la démission de Dominique Nachez afin d'éviter tout conflit d'intérêt avec le soutien à l'édition de son livre. (Domi pourra être invité)

Avant l'AG,

- Informer largement les adhérents et les formateurs du stage Musique pour tous des dispositions en cours.

Lors de L'AG :

- Faire avaliser le soutien à l'édition de Domi
- Faire voter un changement de statut stipulant simplement que l'AG ordinaire (et le CA par délégation de l'AG) sont habilités à procéder à tout changement de statuts (articles 11 et 13)
- L'article 12 sur l'assemblée extraordinaire restera puisqu'il permet au président ou à la moitié des adhérents (plus 1) de convoquer si besoin une assemblée extraordinaire

Le CA est clos à 12h00

La secrétaire

Le président